



Fédération des Conseils de Parents d'Elèves - Marseille

ACCESSIBILITÉ À TOUTES ET TOUS POUR L'ÉCOLE !

“L'école est notre priorité, notre investissement est plein et entier.” Ce sont par ces mots que notre maire communique sur les réseaux sociaux, et que le Printemps Marseillais a fait ses vœux.

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles à tous les types de handicap. Ils doivent permettre à tout le monde, sans distinction, de pouvoir y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées. Le 11 février, nous fêterons donc les 18 ans de la loi sur l'Accessibilité.

Devant leur inaction et inertie, l'Etat a obligé les communes en 2015 à ce que celles-ci programment les travaux de mise en accessibilité. **Les travaux d'accessibilité sont toujours en cours pour l'école Franklin Roosevelt**, vous pouvez le constater sur le grand panneau bleu “La ville de Marseille agit pour les écoles” où sont mentionnés que les travaux **prévus en 2021** concernent la restructuration dans le cadre de la mise en accessibilité de l'école.

Nous sommes en 2022, rien n'a été fait.

L'école Franklin Roosevelt fait partie de la première tranche des écoles programmées en accessibilité, tranche qui aurait dû être terminée depuis l'année dernière. L'APE s'est mobilisée aujourd'hui pour que l'école réponde rapidement aux besoins spécifiques des enfants du quartier.

Il n'est plus tolérable que la seule proposition faite pour les enfants concernés soit une scolarisation à l'école Chave à 1 km d'ici sans aucune considération sur l'impact sur le réseau social de l'enfant et l'organisation de la famille. L'école Franklin Roosevelt comprend une ULIS, unité localisée pour l'inclusion scolaire, une des trois écoles du 5ème arrondissement à répondre aux besoins spécifiques des enfants. L'ULIS leur offre la

possibilité de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à leurs potentialités et leurs besoins, et d'acquérir des compétences sociales et scolaires, même lorsque leurs acquis sont très réduits.

La loi de 2005 reconnaît à tout enfant porteur de handicap **le droit d'être scolarisé**, en milieu ordinaire, dans l'école publique dont relève son domicile. Au-delà de l'accompagnement humain, l'inclusion passe nécessairement par l'accessibilité des locaux.

En 2022, ce sont 8 millions d'euros qui ont été ainsi prévus par la ville de Marseille pour rendre accessibles les Établissements Recevants du Public tels que notre école. En 2023, ce sont plus de 15 millions. En 2024 ce seront plus de 18 millions d'euros.

Nous exigeons pour que l'accessibilité pour toutes et tous soit enfin une réalité pour l'école Franklin Roosevelt, et une priorité pour les familles concernées par l'étude de la mise en place d'un EPMR ou toute autre solution permettant d'accueillir les enfants à mobilité réduite, ainsi qu'une programmation claire sur la teneur et l'engagement de la municipalité sur la mise en accessibilité de notre école.

Vous trouverez ci-après :

- Reportage photographique de l'intérieur du hall
- Précisions sur l'Ad'AP de la ville de Marseille et tout particulièrement l'engagement pris dans l'Ad'AP pour l'école Franklin Roosevelt
- Précisions sur le PPI voté en avril 2022 avec un engagement sur la mise en accessibilité des ERP
- Notice technique d'un EPMR pour ERP (Marque Hidral) pouvant être sur plusieurs niveaux, extrait des contraintes techniques de place pour la pose d'un EPMR de type DH, qui précise que l'emplacement à disposition suffit.

Aspects Techniques :

Une réservation pour un ascenseur est présente, la dimension est de 160cmx170cm.



La cage d'escalier est classique avec une possibilité d'ouverture à chaque palier pour la porte d'un équipement de type EPMP.



Photo prise de la porte d'entrée, Cinq marches pour atteindre le niveau du restaurant (porte du fond ouverte)



Photo prise de l'entrée avec cette fois l'angle sur le début de l'escalier qui monte aux étages



Photo toujours prise de l'entrée, cette fois en direction du seuil de la porte d'entrée principale à niveau du sol : (celle-ci n'est plus surélevée depuis les travaux de 2018).

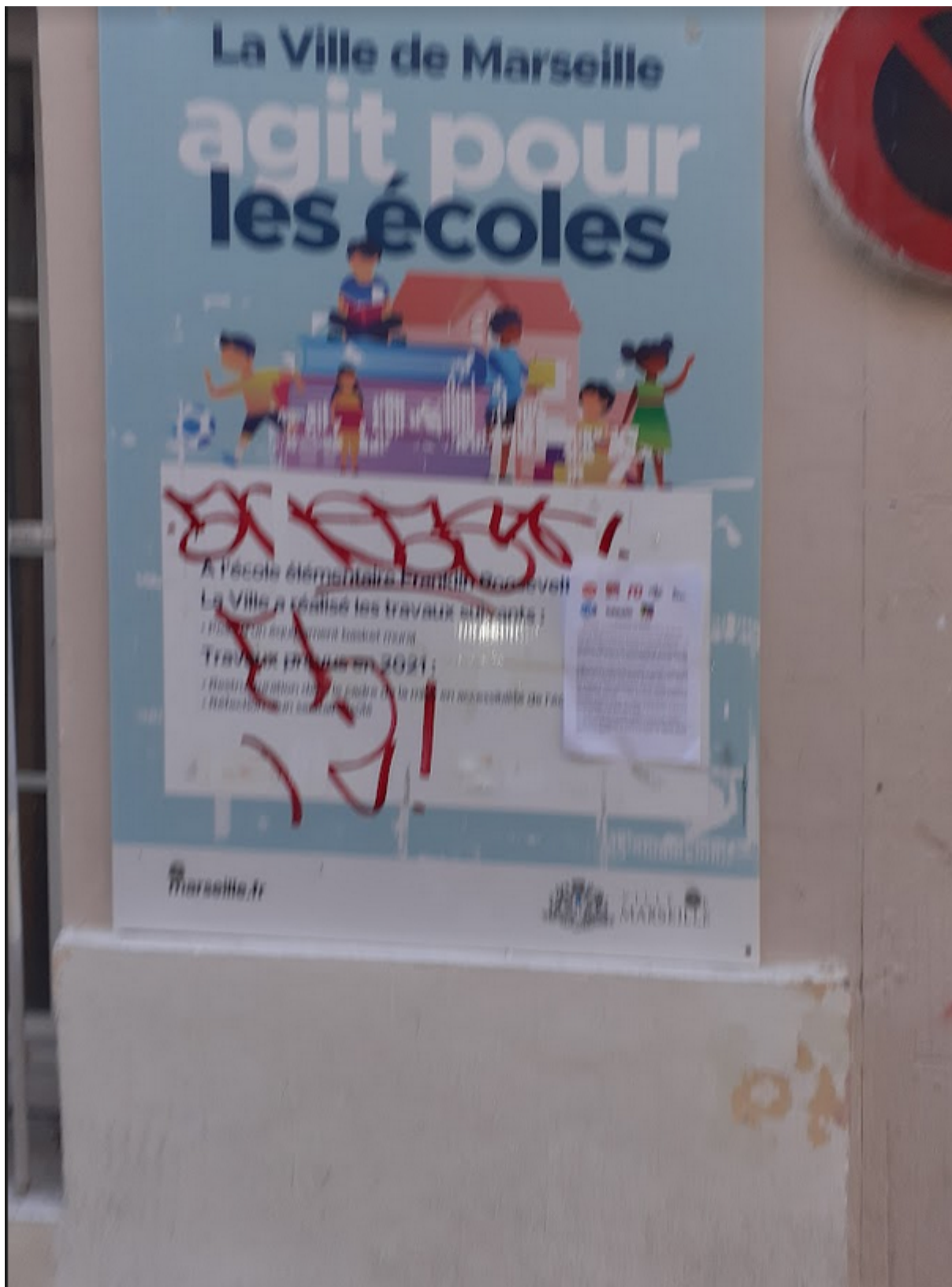


Ancienne porte d'entrée qui a été remplacée par une nouvelle porte de plain-pied en 2018.



C'est flou, mais il est bien écrit :

Travaux prévus en 2021 : Restructuration dans le cadre de mise en accessibilité de l'école.



Extrait de l'Ad'AP de la ville de Marseille



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE CONSTRUCTION TRANSPORT CRISES - POLE ACCESSIBILITE SECURITE

Affaire suivie par [REDACTED]

Tél [REDACTED]

E-mail [REDACTED]

Fax [REDACTED]

REFERENCES DU DOSSIER

Dossier n° ADAP 01305517A0002

Pétitionnaire : Commune de Marseille représentée par Monsieur PDOVANI Patrick

Type d'Agenda : patrimoine

Période sollicitée : 9 ANS (patrimoine exceptionnel)

Patrimoine concerné : patrimoine de la ville de Marseille (1457 ERP et IOP) Cf liste annexée

Arrêté portant approbation d'un agenda d'accessibilité programmée

LE PREFET

de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur
Préfet du département des Bouches-du-Rhône

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L111-7 à L111-7-12, L111-8 à L111-8-4 et R111-19 à R111-19-47;

VU l'arrêté du 27 Avril 2015 relatif aux conditions d'octroi d'une ou deux périodes supplémentaires et à la demande de prorogation des délais de dépôt et d'exécution pour les agendas d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015184-007 du 1^{er} Juillet 2015 portant création de la Sous Commission Départementale d'Accessibilité ;

Code Site	SITE	PERIODE 1			PERIODE 2			PERIODE 3		
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
00000	Ecole élémentaire Busserade Massena							11 151 €		
103010	Ecole maternelle Belle de Mai									124 439 €
103011	Groupe scolaire Ruffi				231 217 €					
103063	Ecole élémentaire Félix Pyat									223 793 €
103111	Ecole élémentaire Saint Charles I				177 089 €					
103120	Ecole maternelle Strasbourg								15 109 €	
103160	Ecole maternelle Parc Bellevue									58 276 €
104043	Ecole élémentaire Chartreux Eugène Cas I et II						91 379 €			
104130	Ecole maternelle Sainte Sophie	53 969 €								
104130	Ecole élémentaire Sainte Sophie			234 378 €						
00000	Ecole élémentaire Dahdah	51 417 €								
00000	Ecole maternelle Chartreux Albe				12 267 €					
00000	Ecole maternelle Chutes-Lavie							103 893 €		
104020	Ecole maternelle Botinelly								226 374 €	
104023	Ecole élémentaire Boisson			44 878 €						
104033	Ecole élémentaire Chartreux						34 816 €			
104040	Ecole maternelle Chartreux Eugène Cas		40 383 €							
104100	Ecole maternelle Feuilleraie				28 029 €					
104111	Ecole élémentaire Leverrier			107 837 €						
104120	Ecole maternelle Saint Vincent de Paul							4 974 €		
00000	Ecole élémentaire Dahdah Annexe			22 490 €						
104029	Ecole élémentaire Botinelly								445 281 €	
104030	Ecole maternelle Longchamp									113 637 €
104101	Ecole élémentaire Feuilleraie									623 950 €
104150	Ecole maternelle Chutes-Lavie H.L.M.							63 989 €		
105021	Ecole élémentaire Olivier Gillibert				212 106 €					
105081	Ecole élémentaire Franklin D. Roosevelt	27 028 €								
105010	Ecole maternelle Abbé de l'Epée			45 052 €						
105011	Ecole élémentaire Abbé de l'Epée			83 390 €						
105020	Ecole maternelle Alexandre Copello		35 496 €							

Extrait du PPI de la ville voté au conseil municipal le 8 avril 2022 :

	PPI 2022-2026	Sans phasage	2022	2023	2024	2025	2026
Cadre de vie	156 786 132 €	500 000 €	36 284 786 €	38 124 661 €	35 547 158 €	31 599 336 €	14 730 190 €
Mise en accessibilité des ERP	56 886 704 €	0 €	7 885 933 €	15 333 617 €	18 777 897 €	14 714 441 €	174 817 €
Création, rénovation et modernisation de l'éclairage public	55 494 663 €	0 €	16 796 798 €	12 080 802 €	8 872 354 €	8 872 354 €	8 872 354 €
Ravalement de façades	18 131 781 €	0 €	3 674 199 €	4 081 450 €	4 081 450 €	4 081 450 €	2 213 231 €
Plan lumière	7 645 162 €	0 €	1 380 217 €	2 530 597 €	1 030 597 €	1 336 007 €	1 367 744 €
Requalification d'espaces publics	7 078 154 €	500 000 €	4 471 987 €	1 051 860 €	423 136 €	222 036 €	409 136 €
Rénovation et entretien des cimetières	5 709 475 €	0 €	996 530 €	1 346 986 €	1 241 986 €	1 301 986 €	821 986 €
Plan de requalification commerciale	3 738 810 €	0 €	717 213 €	825 899 €	825 899 €	825 899 €	543 899 €
Rénovation et maintenance des bassins, fontaines et fontaines à boire	2 101 383 €	0 €	361 909 €	873 450 €	293 839 €	245 163 €	327 023 €

Spécification des EPRM DH HIDRAI

Les cotes pour l'emplacement pour un fauteuil avec accompagnateur sont : A=1100mm et B=1400mm.

ET-540fr
Vers. 10
Page 6

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES Élévateur de Personnes DH



Boîte à boutons	Boîte à boutons sur une plaque d'acier inoxydable visée sur un des parois de la cabine ou intégrée dans une colonne d'acier inoxydable installé sur un des lateraux, selon le modèle de la cabine.
Éclairage	Avec des lampions intégrés dans le plafond ou dans la boîte à boutons de colonne, selon le modèle de la cabine. Les types suivants sont disponibles: - Deux projecteurs LED de 5W chaque un, encastrés dans le plafond de la cabine. - Un lampion dans la section supérieure de la colonne, avec des lampes fluorescentes compactes de basse consommation, puissance 2x18W et ballast électronique. - Un lampion dans la section supérieure de la colonne et un autre dans la section inférieur, avec des lampes fluorescentes compactes de basse consommation, ballast électronique et puissance 2x18W pour le supérieur et 1x18W pour l'inférieur. - Deux panneaux LED, une dans la partie supérieure et l'autre dans la partie inférieure de la colonne.
Dispositif d'alarme deurgence	Il permet que les passagers appellent une assistance externe. Le dispositif permet une communication bidirectionnelle de voix avec contact permanent avec un service de sauvetage. Trois types différents de dispositif sont disponibles: - Téléphone conventionel installé sur un des parois de la cabine. - Téléphone d'urgence d'ascenseur pour ligne téléphonique, intégrée dans la boîte à boutons. - Interphone pour ligne propre qui permet la communication avec un point fixe comme une réception, intégrée dans la boîte à boutons.
Divers	Main courante en acier inoxydable diamètre Ø40 sur le côté de la boîte à boutons, selon le modèle de cabine. Possibilité de miroir mi hauteur ou miroir type colonne sur le fond de la cabine ou sur le latéral pour cabines avec double accès 180°, selon le modèle de cabine.
Dimensions	Largeur (A): entre 700 et 1100 mm (entre 750 et 1400 mm pour cabines avec embarquement simple et guides au fond) Profondeur (B): entre 750 et 1400 mm (entre 700 et 1100 mm pour cabines avec embarquement simple et guides au fond) Hauteur (H): 2100 mm Dimensions minimales pour usager en fauteuil roulant:

Usage	A (mm)	B (mm)
Fauteuil roulant	800	1250
Fauteuil roulant accompagné	900	1400
Fauteuil roulant accompagné double accès à 90°	1100	1400

Surface maximale selon la charge nominale (Q):

Q (kg)	A·B (m²)
225	0.90
300	1.20
400	1.54

Les cotes pour un double embarquement à 90° (l'embarquement dans la cabine ne se ferait pas par le même endroit que l'on soit au rez-de-chaussée ou à l'étage ou restaurant scolaire, voir photos) sont A+310 et B+220 soit A'=1410mm et B'=1620.

ET-540fr

Vers. 10

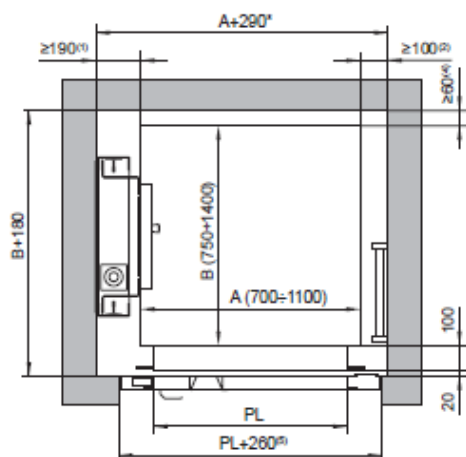
Page 12

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES
Élévateur de Personnes DH

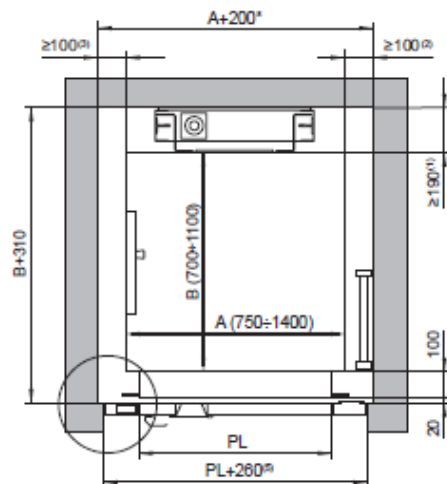


3.2. Dimensions minimales de la gaine en plan

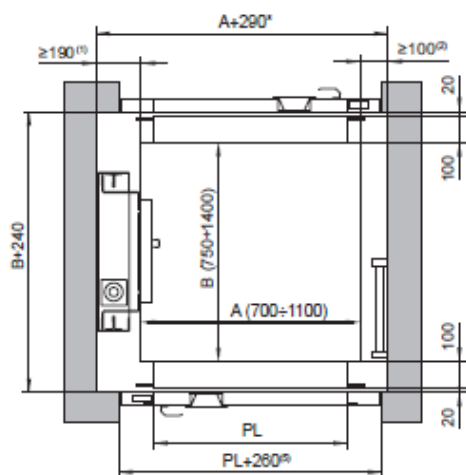
Sans portes de cabine



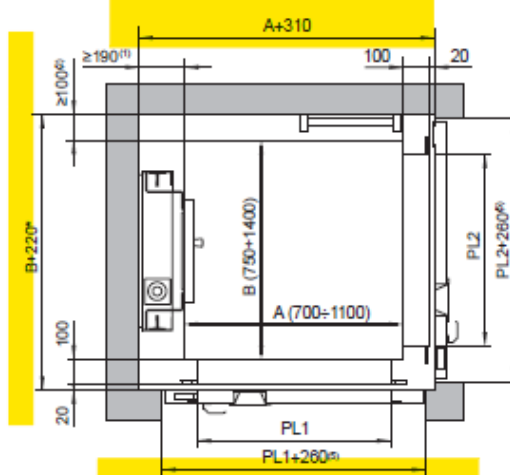
Embarquement simple
avec guides latérales



Embarquement simple
avec guides au fond



Double embarquement à 180°



Double embarquement à 90°

A Largeur cabine

B Profondeur cabine

PL Passage libre (maximum A-100 mm)

PL1 Passage libre 1 (maximum A-100 mm)

PL2 Passage libre 2 (maximum B-100 mm)

(1) Distance pour logement des guides (maximum 400 mm)

(2) Distance cabine-mur sur côté contigu au embarquement (60 mm sans échelle)

(3) Distance cabine-mur sur côté contigu au embarquement avec boîte à boutons

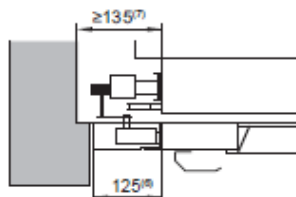
(4) Distance cabine-mur sur côté fond

(5) Trou dans le mur pour porte (PL+240 mm pour porte vitrée)

(6) Largeur cadre de porte (115 mm pour porte vitrée)

(7) Distance mur-pièce latérale embarquement sur côté fermeture de la porte

* Peut être inférieur sans échelle (tenir compte des caractéristiques de porte et dimensions de la cabine)



Nous avons un emplacement de 1600mm sur 1700mm... Nous ne sommes pas experts en EPMR, mais à défaut de raison, les cotes nous amènent à penser que la pose d'un EPMR serait possible. Le coût approximatif serait largement moins de 100k€ pose comprise ...

Vos contacts

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves - Écoles de Marseille

Cécile Baron - Arnaud Dupleix - 06 95 98 94 11 - fcpe.marseille@gmail.com

Christophe Merlino - 06 45 87 61 09 - christophe.merlinofcpe13@gmail.com